Vexin normand; il appartient à la craie blanche; son altitude moyenne est de 100 à 120 mètres; mais on trouve, dans la forêt de Lyons, des sommets de 170 à 175 mètres. Il renferme les belles forêts de Lyons, de Gisors, de Bacqueville, des Andelys et de Vernon, et se termine par les délicieux vallons de l'Epte et de l'Andelle, qu'arrosent deux limpides rivières et des sources intarissables; du côté de la Seine, il finit par de belles collines escarpées, dont la plus célèbre, celle des Deux-Amants, commande le confluent de l'Andelle et de la Seine. Le deuxième plateau, entre la Seine et l'Eure, de même nature que le précédent, a aussi à peu près la même altitude. On y remarque la forêt de Pacy et celle de Bizy. Le troisième plateau, entre l'Eure, l'Avre, l'Iton, comprend la plaine de Saint-André et la partie du Perche qui dépend de l'Eure; de même formation géologique que les deux précédents, il renferme les forêts d'Evreux, de Méry, d'Ivry, de Roseux et de Bourth; l'altitude moyenne est de 150 mètres. Le quatrième plateau, entre la Seine, l'Eure, l'Iton et la Rille, se divise en trois parties : le Roumois, au N.; la plaine du Neubourg, au centre; les plateaux de Conches et de Breteuil, au S. Le Roumois comprend la plus belle partie du département. Le cinquième plateau, connu sous le nom de pays d'Ouche, est situé au S.-E., entre la Charentonne et la Rille. Aussi de nature crayeuse et plus infécond que les autres, il renferme les points culminants du département (241 mètres). Enfin, le sixième plateau ou plaine de Lieuvin, crayeux comme le reste du département, s'étend entre la Charentonne, la Rille et le département du Calvados. »

Toutes les eaux du département se jettent dans la Manche. Les cours d'eau les plus considérables sont : l'Epte, l'Andelle, le Gambon, l'Eure, l'Oison, la Rille, la Charentonne, la rivière Saint-Sauveur, l'Iton, etc. Le climat est doux, mais variable, humide et pluvieux.

La surface de ce département se compose, en général, de plaines coupées çà et là par des vallées très-encaissées, dont le fond est ordinairement horizontal. Ces vallées sont le plus souvent aménagées en prairies. Les coteaux, à pentes très-rapides, sont plantés en bois ou en arbres fruitiers; quelques-uns sont dénudés et incultes. Dans les plaines, l'eau manque souvent; on y supplée en recueillant l'eau des pluies dans des mares et plus rarement dans des citernes. La neige séjourne sur la terre trois semaines ou un mois au plus. Les vents dominants sont ceux du nord et de l'ouest. Le sol appartient tout entier à la formation crétacée du bassin parisien; aussi la craie est-elle commune. On la rencontre assez souvent à la surface, principalement sur le versant des coteaux; d'autres fois elle existe à des profondeurs considérables. La couche arable est argileuse ou siliceuse; en général, l'élément calcaire fait défaut; aussi le marnage et le chaulage sont-ils fort en usage.

Le cheval est l'animal de trait par excellence pour les travaux agricoles. L'espèce chevaline compte environ 54,000 têtes. Les juments ou pouliches entrent pour un peu plus d'un cinquième dans cette population. Les races les plus répandues sont les races percheronne, normande, boulonaise, cauchoise et bretonne. L'ouest et le nord-ouest du département sont plus spécialement affectés à l'élevage des chevaux. Dans les autres parties, on achète des poulains de six à dix-huit mois; à deux ans ou deux ans et demi, on commence à les faire travailler et on les revend dès qu'ils ont atteint l'âge de trois à cinq ans. Dans la petite et même dans la moyenne culture, on emploie souvent l'âne pour les travaux les moins fatigants. Les races ovines les plus répandues sont la race cauchoise et le métis mérinos. Les porcs sont très-nombreux : on en compte près de 45,000 dans tout le département; ils sont tous de race normande pure ou croisée. Les terres labourables comprennent près des quatre cinquièmes de la superficie totale du département. Les prairies naturelles occupent environ 44,000 hectares; la vigne en couvre près de 1,200. On suit, en général, l'assolement triennal, comprenant jachères, céréales d'automne et céréales de printemps.

Le département de l'Eure n'est pas riche en produits minéralogiques; mais, en revanche, l'industrie y est très-active. D'après le dénombrement de 1866, il possède 243 établissements pourvus de machines à vapeur et 236 machines, d'une force totale de 2,768 chevaux. Les draps de Louviers sont renommés; Evreux est connu pour ses fabriques de coutils; tout le canton de Fleury-sur-Andelle et ses environs sont couverts de filatures de coton, qu'on rencontre également en grand nombre à Gisors et dans l'arrondissement de Bernay. Les frocs, les rubans, les toiles peintes et blanches, les indiennes, le verre et le papier sont aussi l'objet d'une fabrication très-active dans ce département.

En 1869, on comptait dans le département de l'Eure : 1 lycée, 1 collége communal, 8 institutions secondaires libres, 763 écoles primaires, 13 salles d'asile, etc. 132,288 hab. ne savaient ni lire ni écrire; 40,344 savaient lire seulement; 216,137 savaient lire et écrire.

Le réseau des voies de communication consistait à cette époque en 5 lignes de chemins de fer (242 kilom.), 12 routes nationales (463 kilom., 500) et 27 routes départementales (790 kilom., 500).

— Bibliogr. Liste d'ouvrages à consulter sur ce département : *Annuaire statistique du département de l'Eure* (publié pour la première fois en l'an XI [1802-1803]; Evreux, in-18; le format devient in-12 à partir de 1810); *Dictionnaire topographique, statistique et historique du département de l'Eure*, par L.-L. Gadebled (Evreux, 1840, in-12); *Chronique de l'Eure* ou *Histoire, monuments, hommes célèbres, productions, etc., de ce département*, par A. Guilmeth (Paris, 1832-1834, 2 vol. in-8°; c'est tout ce qui a paru); *Histoire du département de l'Eure, à l'usage des élèves des écoles primaires*, par le même (Evreux, 1843, 1844, 1847; 4e édit., 1862, in-18); *Dictionnaire des communes, etc., du département de l'Eure*, par Aug. Le Prévost (Evreux, 1837, in-12); *Almanach de l'Eure* (Evreux, 1843, 1re année, in-16; se continue).

EURE (fontaine d'), magnifique source de France (Gard), l'une des plus considérables du bas Languedoc. Ses eaux, qui triplent aujourd'hui le volume de celles de la rivière d'Alzon, étaient amenées jadis à Nîmes par l'aqueduc du pont du Gard. Le débit de cette fontaine est de plus de 120 litres par seconde.

EURE-ET-LOIR, département de la région N.-O. de la France (il doit son nom à ses deux principales rivières : l'Eure et le Loir), formé de la Beauce et du Dunois, pays de l'ancien Orléanais, du Perche, du Thimerais et du Drouais, compris autrefois dans la province de Normandie. Il est borné : au N., par le département de l'Eure; à l'E., par ceux de Seine-et-Oise et du Loiret; au S., par celui de Loir-et-Cher; à l'O., par ceux de la Sarthe et de l'Orne. Sa plus grande longueur, du N. au S., est de 96 kilom., et sa plus grande largeur, de l'E. à l'O., de 87 kilom. Superficie, 587,430 hectares, divisés en quatre arrond. : Chartres, ch.-l., Châteaudun, Dreux et Nogent-le-Rotrou; comprenant 21 cant., 426 comm. et 290,753 hab. Ce département forme le diocèse de Chartres, suffragant de Paris, la 8e subdivision de la 1re division militaire; il ressortit à la cour de Paris, à l'académie de Paris, à la 14e inspection des ponts et chaussées et à la 15e conservation des eaux et forêts.

Ce département comprend deux parties bien distinctes de forme, d'aspect et de productions, la Beauce et le Perche. La première est une vaste plaine uniforme, coupée seulement çà et là de quelques rares cours d'eau, dont les plus importants sont l'Eure et la Voise. Le sol de cette contrée, justement surnommée le grenier de la France, est exclusivement consacré à la culture des céréales. Les propriétés s'étendent à perte de vue, sans qu'une haie ou un arbre vienne rompre la monotonie de leur aspect. Les habitations, groupées en grand nombre sur un petit espace, sont généralement couvertes de chaume; mais elles abritent une population industrieuse qui sait trouver l'aisance dans le travail.

Venantius Fortunat, poëte gallo-romain, après avoir vanté l'extrême fertilité de la Beauce, dit qu'il ne lui manque que six petites choses : des sources, des prés, des bois, des pierres, des arbres à fruits, des vignes :

Belsia, triste solum, cui desunt bis tria solum :
Fontes, prata, nemus, lapides, arbusta, racemus.

« La Beauce, écrit M. Merlet (*Dictionnaire topographique d'Eure-et-Loir*), est une vaste plaine, prolongeant à l'horizon l'uniformité de son niveau et de ses productions. De ses forêts, la seule qui reste encore, celle de Bailleau-l'Evêque, va s'amoindrissant chaque année devant les empiétements de l'agriculture; l'Eure et la Voise, dirigeant leurs eaux vers le nord, laissent la haute Beauce réduite aux pluies du ciel, et ce n'est que çà et là le long de leur cours, au fond des vallées étroites qu'elles traversent, que l'on rencontre un bouquet d'arbres, une plantation, une prairie naturelle; partout ailleurs, la plaine et les céréales. Aussi, à l'exception des usines isolées sur les rives des cours d'eau, on ne voit pas d'habitations éparpillées dans la campagne. Les chemins, la plupart sans bordure d'arbres, aboutissent à de gros villages, agglomérations de maisons couvertes de chaume. Cependant, vers l'ancien Drouais, le pays, arrosé par l'Eure, la Blaise et la Vesgre, est plus varié; on y rencontre de riches prairies et la belle forêt de Dreux. »

Dans le Perche, le sol change d'aspect. Ce pays présente un coup d'œil agréable avec ses collines boisées, ses cours d'eau nombreux et ses campagnes coupées de haies vives et d'arbres fruitiers. On y trouve de vastes forêts, de riches prairies naturelles et artificielles, des cultures variées. Et cependant la plupart des habitants y vivent dans la gêne ou la pauvreté.

Au point de vue géologique, le département d'Eure-et-Loir appartient dans son ensemble à la même formation que le bassin de la Seine. Les éléments principaux qui forment les couches supérieures sont l'argile à silex et le calcaire de Beauce, plus ou moins recouverts du limon des plateaux. Sur une superficie totale d'environ 587,400 hectares, plus de 466,000 sont occupés par les terres labourables. Les principales récoltes sont celles du froment, de l'avoine et des pommes de terre. La production annuelle a été évaluée en moyenne à 2,014,000 hectolitres pour le froment, à 2,658,000 hectolitres pour l'avoine et à 214,000 hectolitres pour les pommes de terre. Le froment est presque toujours converti en farine sur les lieux mêmes, dans les nombreux moulins à eau des vallées du Loir et de l'Eure. On suit généralement l'assolement triennal. On peut reprocher à ce mode de culture d'être très-épuisant, puisque, sur trois récoltes, deux consistent en céréales; mais le manque d'eau qui se fait sentir sur plusieurs points, et notamment dans la plus grande partie de la haute Beauce, sera longtemps encore un obstacle à la culture des plantes fourragères, et, par suite, à l'adoption d'un assolement mieux combiné. Les instruments perfectionnés se répandent chaque jour davantage, surtout en Beauce. La charrue beauceronne de bois ou de fer fait un bon travail; les scarificateurs, les semoirs, les herses de fortes dimensions, sont employés dans toutes les fermes un peu importantes. Le battage est effectué au moyen de machines à vapeur, par des entrepreneurs venus de Paris. Dans ces dernières années, le drainage a fait quelques progrès; cependant il est encore peu répandu. La Beauce est essentiellement un pays de grande culture; cela se comprend : le produit des récoltes étant de beaucoup supérieur à la rente du sol, les fermiers sont généralement peu pressés de devenir propriétaires, bien que la plupart d'entre eux soient possesseurs de quelques parcelles. Si de la Beauce, où le produit brut s'élève fréquemment jusqu'à 250 francs par hectare, nous passons au Perche, où il n'est guère, dans les meilleurs cantons, que de 90 à 100 francs par hectare, nous voyons les grandes exploitations faire place aux petites. Tandis que le fermier de la Beauce accroît chaque année son capital, celui du Perche gagne à peine de quoi suffire à l'acquittement des conditions du bail. Les habitations sont presque toujours construites en terre ou en bois : celle où réside le cultivateur occupe le centre; les étables et les écuries sont disposées alentour et y sont généralement attenantes. Les couvertures en chaume, qui sont presque les seules usitées en Beauce, sont beaucoup moins communes dans le Perche : on y emploie la tuile ou une sorte de roseau que produit la petite rivière de la Conie, et qui est connu dans le pays sous le nom de *rouche*. Le pain de froment et de seigle mélangés forme la base de la nourriture des habitants des campagnes. Le cidre est la boisson la plus ordinaire dans le Perche; dans la Beauce, on fait une boisson composée avec des prunelles sauvages, des alises et le résidu des grappes de raisin. Ceci nous conduit naturellement à parler de la vigne, qui n'est qu'une culture très-secondaire du département et qui disparaîtra sans doute avant peu, le produit en étant généralement peu rémunérateur; partout aujourd'hui on arrache les vignes pour cultiver à leur place des céréales. Le prix de la terre est très-variable : dans la Beauce, il peut s'élever à 4,000 francs et descendre à 600 francs l'hectare; dans le Perche, le maximum n'est guère que de 2,400 francs et le minimum de 400 francs. Les prés ne sont pas compris dans cette estimation; la rareté de l'eau les rend fort chers. Naguère encore, il n'était pas rare d'en voir payer 8,000 francs l'hectare; aujourd'hui, leur valeur est moindre, mais ils se maintiennent pourtant entre 5,400 et 2,000 francs l'hectare. Dans presque tout le département, le labourage s'effectue avec des chevaux. Le nombre de ces animaux employés aux travaux de l'agriculture est d'environ 32,500. On compte près d'un million de bêtes à laine, 26,000 porcs et 127,000 bêtes à cornes. Les chevaux appartiennent presque tous à la race dite *percheronne*, dont nous nous occuperons spécialement au mot PERCHERON. Le grand marché aux céréales du département est Chartres. Les foires les plus considérables sont : au 11 mai, celle des Barricades; au 30 juin, celle des Laines; au 8 septembre, celle de Septembre, et, au 30 novembre, celle de Saint-André. La bonne administration du marché aux grains est justement célèbre. Des femmes, dites *leveuses*, y sont les intermédiaires entre le vendeur et l'acheteur; leur réputation de probité donne à l'un et à l'autre une égale sécurité. Moyennant une légère rétribution, les leveuses surveillent le mesurage, reçoivent le prix, et, à la fin de la journée, rendent compte au cultivateur, qui n'a pas à se préoccuper autrement de la vente de ses denrées. Les centres commerciaux les plus importants sont, pour les chevaux, Chassant, Courtalain, Courville, Nogent-le-Rotrou, Illiers, Dreux, Châteaudun et Chartres.

Les points culminants qui se trouvent dans le Perche sont : les collines de Vichères (285 mètres), de Montlandon (284 mètres), de Montireau (283 mètres), et de Saint-Denis-d'Authon (282 mètres). Tous les cours d'eau du département sont tributaires des bassins de la Seine et de la Loire. Nous signalerons : l'Eure, la Voise, la Drouette, la Blaise, l'Avre, la Vesgre, le ru de Radon, le Loir, la Thironne, l'Ozanne, l'Yères, le Droué, l'Aigre, l'Huisne et le Margon. Le climat appartient à la zone séquanienne; il est généralement doux et humide; très-sain dans les collines du Perche, il est insalubre dans les plaines de la Beauce, où la stagnation des eaux dans les villages et dans les métairies engendre souvent des fièvres intermittentes, surtout en automne. On trouve dans le département d'Eure-et-Loir des carrières de toute espèce, des fonderies de fer, de nombreux moulins à farine et à cidre, des distilleries d'alcool, des fabriques de serges fines et communes, des serges drapées, de droguets, d'étamines, de couvertures de laine, de bas, de gants, de chaussons; des filatures de coton, des fabriques de flanelles, des tanneries, des tuileries, des poteries, etc. En 1864, on comptait dans le département 49 établissements pourvus de machines à vapeur, 21 récipients de matrices et 51 machines, d'une force totale de 598 chevaux. Le commerce a principalement pour objet : les grains, les laines, les serges, les étamines, les toiles, le papier, les chevaux percherons, les veaux, la volaille, le gibier, les pâtés de Chartres, etc.

Le département d'Eure-et-Loir possède actuellement 3 colléges communaux, 6 institutions secondaires libres et 575 écoles primaires. Le recensement de 1866 a constaté que 95,593 hab. ne savaient ni lire ni écrire, que 15,563 savaient lire seulement, et que 176,728 savaient lire et écrire.

Disons en terminant que le département est traversé par 5 lignes de chemins de fer (204 kilom.), 8 routes nationales (380 kilom. 500) et 17 routes départementales (503 kilom.). On n'y trouve ni canaux ni rivières navigables.

— Bibliogr. Liste d'ouvrages à consulter sur ce département : *Géographie du département d'Eure-et-Loir et des départements circonvoisins*, par J. Dunand et J.-P. Chrétien (Chartres, 1839, 2e édit. in-18, 1 carte); *Département d'Eure-et-Loir : Dictionnaire géographique des communes, hameaux, fermes, etc.*, par Ed. Lefèvre (Chartres, 1856, in-12); *Dictionnaire topographique d'Eure-et-Loir, rédigé sous les auspices de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, par M. Lucien Merlet (Paris, Impr. imp., 1861, in-4°); *Description de plusieurs monuments celtiques qui existent sur les bords du Loir, depuis Illiers jusqu'à Châteaudun*, par H.-F.-A. Lejeune, dans les *Mém. de la Soc. des antiq.* (tome Ier, 1817); *Monuments celtiques existant dans le département d'Eure-et-Loir*, par Cochin (publ. à la suite du précédent); *Notice des vestiges des monuments du culte druidique dans le département d'Eure-et-Loir*, par Paris, dans le même recueil (même vol., p. 310); *Annuaire du département d'Eure-et-Loir* (Chartres, an XII [1804]-1812, 8 vol. in-18). Quérard signale sur ce département des travaux importants de Lejeune, bibliothécaire de la ville de Chartres, lesquels doivent être restés à la bibliothèque de cette ville.

EURÊKA, mot grec qui signifie *J'ai trouvé*, exclamation que poussa Archimède au bain, au moment où une circonstance vulgaire lui faisait entrevoir la loi du poids spécifique des corps. Ce cri a traversé les siècles, et on le fait entendre, soit sous sa forme grecque, soit sous la forme française, quand, après de longues recherches, l'esprit, soudainement inspiré, arrive à la découverte qu'il poursuivait :

« Sauvage fut ainsi conduit à donner au moteur qu'il cherchait la forme d'un hélicoïde, et enfin à assigner à l'hélice ses proportions et sa situation la plus favorable. Cette induction de génie réalisa le rêve qu'il avait formé. Dès ce moment, il put proférer, dans son ivresse, l'*eurêka* des inventeurs heureux : son propulseur était trouvé. »

LOUIS COMBES.

« Demandez à Newton ce que pèse n'importe quelle couronne d'empereur à côté de la découverte de l'attraction. Quand ce cri : *Eurêka!* put sortir enfin de sa poitrine dilatée par l'émotion, il tomba évanoui et foudroyé par l'extase. »

EUGÈNE PELLETAN.

« A l'époque où Cuvier et Geoffroy Saint-Hilaire illustraient le Muséum, la manie des collections s'abattit, comme une épidémie, sur les fonctionnaires de cet établissement. Un d'eux, curieux de se singulariser, chercha longtemps quel rassemblement il pourrait former auquel personne avant lui n'eût songé. Enfin il poussa le cri d'Archimède, l'*eurêka* de tous les chercheurs heureux : il avait imaginé de colliger les excréments des animaux confiés à sa garde. Il n'a pas fait école. »

VICTOR MEUNIER.

« La misère est rêveuse, la solitude créatrice. La pensée de mon grand travail sur les étymologies me poursuivait dans les bois, dans les ravins, dans les fondrières. Quand le sommeil invincible, surtout à cet âge, m'avait surpris dans un sillon voilé d'épis ou sous quelques broussailles, il m'est arrivé cent fois de me réveiller comme Archimède, sur la solution d'un problème lexicologique, en criant : *Je l'ai trouvée!* et de courir les pieds nus dans la campagne avec une folle joie. »

CHARLES NODIER.

« Certain aventurier d'une ville d'Afrique, à la recherche d'une idée, comme tant d'autres, se lève un jour tout radieux, et se frappant le front : *J'ai trouvé! j'ai trouvé!* s'écrie-t-il comme Archimède. Il brosse son habit râpé, cire ses bottes à soupape, met du linge blanc et s'en va trouver le gouverneur. »

P.-J. PROUDHON.

« Le duc de Rohan, qui connaissait M. de Lamennais, lui récita quelques strophes d'une ode de moi sur l'enthousiasme. M. de Lamennais, qui était au lit, se leva sur son séant en s'écriant : « *J'ai trouvé!* Nous avons » trouvé un poëte! » Il désira me connaître. »

LAMARTINE.

EURÈME s. m. (eu-rè-me — du gr. *eurêma*, trouvaille). Entom. Genre de lépidoptères, de la famille des nymphaliens, renfermant cinq espèces de l'Amérique du Sud et des Antilles, et une de Sierra-Leone.

EURÉODON s. m. (eu-ré-o-don — du gr. *eurus*, large; *odous*, *odontos*, dent). Mamm. Syn. de PHACOCHÈRE.

EURÉON s. m. (eu-ré-on — du gr. *eurus*, *eureos*, large). Arachn. Genre d'arachnides, de l'ordre des acarides, comprenant deux espèces, qui vivent en parasites sur les martinets et les hirondelles.

EURHIN s. m. (eu-rain — du gr. *eu*, bien; *rhin*, nez). Syn. d'EURHINE dans ses diverses acceptions.

EURHINE s. m. (eu-ri-ne — du gr. *eu*, bien; *rhin*, nez). Erpét. Genre de batraciens, formé aux dépens des crapauds.

— Entom. Genre d'insectes coléoptères tétramères, de la famille des charançons, comprenant sept espèces à couleurs éclatantes, qui habitent l'Amérique équinoxiale. ‖ Syn. d'EURHYNQUE, autre genre de coléoptères.

— s. f. Entom. Genre d'insectes diptères, de la tribu des mouches, comprenant deux especes, qui habitent la France et l'Allemagne.

EURHIPIE s. f. (eu-ri-pî — du gr. *eu*, bien; *rhipis*, éventail). Entom. Genre d'insectes lépidoptères nocturnes, comprenant deux espèces, qui habitent le midi de l'Europe.

EURHIPIS s. m. (eu-ri-piss — du gr. *eu*, bien; *rhipis*, éventail). Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères, de la tribu des taupins, dont l'espèce type vit au Cap de Bonne-Espérance.

EURHYNQUE s. m. (eu-rain-ke — du gr. *eu*, bien; *rhugchos*, bec). Ornith. Section du genre perroquet.

— Entom. Genre d'insectes coléoptères tétramères, de la famille des charançons, comprenant six espèces, qui habitent l'Australie : *Le noir est la couleur prédominante des* EURHYNQUES. (Chevrolat.)

EURHYTHMIE s. f. (eu-ri-tmî — du gr. *eu*, bien; *rhuthmos*, rhythme). Mus. Heureux choix de sons, rhythme harmonieux, mouvement heureux.

— Par ext. Combinaison harmonieuse : *M. Lequesne a retrouvé cette* EURHYTHMIE *du mouvement, cette balance des lignes dont les anciens possédaient le secret*. (Th. Gaut.)

— Méd. Régularité du pouls.

EURHYTHMIQUE adj. (eu-ri-tmi-ke — rad. *eurhythmie*). Qui est régulier, qui a un rhythme régulier : *Composition* EURHYTHMIQUE. *Battements* EURHYTHMIQUES *du pouls*.

EURIC ou **EVARIC**, roi des Wisigoths, né vers 420, mort à Arles en 484. Il succéda en 466 à son frère Théodoric, qu'il avait fait poignarder. En 470, il attaqua 15,000 Bretons cantonnés à Bourges, les défit et se rendit maître de tout le pays situé entre la Loire, le Rhône, les Pyrénées et l'Océan. Il passa ensuite en Espagne, prit Pampelune et Saragosse, rasa Tarragone qui lui avait résisté, et soumit toute la péninsule, à l'exception de la Galice et de la partie de la Lusitanie qu'occupaient les Suèves. De retour dans les Gaules, il réduisit Arles et Marseille, prit Bourges et Clermont, contraignit les Romains à lui céder par un traité les pays qu'il avait conquis, et s'occupa dès lors, avec une sagesse bien rare chez les conquérants, d'organiser le vaste pays soumis à sa domination. Il recueillit les vieilles lois des Goths, en ajouta de nouvelles, favorisa les sciences et les lettres, et ne négligea aucun des moyens que put lui fournir son époque pour pousser ses peuples dans le progrès et la civilisation. Euric était arien et on l'accuse d'avoir persécuté les catholiques; mais cette accusation ne paraît guère s'accorder avec cette circonstance que saint Léon, un pieux et savant catholique, habitait la cour d'Euric, et que ses conseils étaient ceux que le prince écoutait et suivait le plus volontiers. Du reste, la sagesse d'Euric, religion à part, était devenue si célèbre, que le roi de Perse lui envoya un jour une ambassade pour lui demander ses conseils. C'est encore un saint, Sidoine Apollinaire, qui nous fournit ce curieux renseignement.

EURINE s. f. (eu-ri-ne — du gr. *eu*, bien; *rhin*, nez). Entom. Genre d'insectes diptères, de la famille des musciens, qui vivent sur les plantes. ‖ On devrait écrire EURHINE, si sous cette forme le mot ne désignait un autre genre d'insectes.

EURINORHYNQUE s. m. (eu-ri-no-rain-ke — du gr. *eu*, bien; *rhin*, nez; *rhugchos*, bec). Ornith. Genre d'oiseaux échassiers : *L'*EURINORHYNQUE *gris habite le cercle arctique*. (F. Gérard.) ‖ L'orthographe régulière serait EURHINORHYNQUE.

EURIOSME s. m. (eu-ri-o-sme). Bot. Syn. d'ÉRIOSME.

EURIPE s. m. (eu-ri-pe — nom géographique). Antiq. rom. Canal qui, dans le grand cirque de Rome, séparait l'arène des gradins et servait de barrière aux bêtes féroces.

— Entom. Genre de lépidoptères, de la famille des nymphaliens, comprenant deux espèces du royaume d'Assam.

EURIPE (*Euripus*), détroit qui sépare l'Eubée de l'Attique et de la Béotie; aujourd'hui canal de Négrepont.

Le mot *Euripe*, toutefois, n'était pas exclusivement affecté à ce bras de mer; il se prenait aussi dans le sens général de détroit ou de canal, de fossé rempli d'eau, et même de vivier, quand le vivier était de quelque étendue en longueur. Les Romains appelaient communément *euripes* les canaux par lesquels ils conduisaient et distribuaient les eaux pour l'embellissement de leurs maisons de campagne. *Ductus aquarum quos euripos vocant*, dit Cicéron au commencement du deuxième livre des *Lois*. Ils nommaient aussi *euripes* les fossés dont ils environnaient leurs cirques et leurs théâtres, pour recevoir les eaux des environs, pour fermer et pour dessécher les cirques, comme nous l'apprend Denys d'Halicarnasse dans ses *Antiquités romaines* (liv. III, *in fine*). Enfin, Cassiodore, dans la description qu'il fait du grand cirque de Rome (liv. III, epist. xv), représente comme une mer, sous ce même nom d'*Euripe*, le vaste réservoir d'eau que les empereurs y avaient fait creuser pour servir de naumachie.

EURIPIDE, l'un des trois grands tragiques de la Grèce, né à Salamine, où s'était réfugiée sa famille lors de l'invasion de Xerxès, l'an 480, le jour même de la célèbre victoire navale de ce nom. Son père était, dit-on, cabaretier, et sa mère marchande d'herbes. Destiné à la profession d'athlète, il en fut détourné par son goût pour les arts et la philosophie, s'exerça d'abord à la peinture, puis étudia la rhétorique sous Prodicus et la philosophie sous Anaxagore. On connaît aussi ses liaisons avec Socrate, plus jeune que lui de dix ans. Ces études de sa jeunesse laissèrent une empreinte profonde dans son esprit, et l'on en retrouve des traces nombreuses dans ses compositions tragiques; c'est ce qui constitue en partie son originalité, c'est ce qui le fit appeler le philosophe du théâtre. Poëte et penseur, tel nous apparaît ce grand tragique, qui marque d'une manière bien caractéristique la transition de l'époque purement religieuse à l'époque philosophique. Quelques critiques ont regardé cette transformation de l'art comme une décadence, tandis qu'elle est, en réalité, un progrès, au moins sous le rapport de la conception et des idées exprimées. En effet, tandis qu'Eschyle conserve dans leur pureté primitive les mythes grossiers du vieux polythéisme, Euripide les attaque au nom de la morale et du bon sens; il s'indigne des vices et des crimes attribués par les poëtes aux dieux de l'Olympe, détruit la notion de la fatalité et proclame le libre arbitre de la personnalité humaine, renversant ainsi les bases de la religion populaire. Il y avait là évidemment un progrès des idées morales et religieuses, un besoin de croyances plus pures et plus élevées, un effort pour épurer l'idéal antique et une aspiration vers une révélation plus complète de la divinité. Mais ces idées neuves et hardies soulevèrent contre lui ses contemporains. Raillé par les poëtes comiques, éternels échos des préjugés de la foule, souvent menacé d'une accusation d'impiété, il finit par se retirer, dans sa vieillesse, auprès d'Archélaüs, roi de Macédoine, qui l'accueillit avec une grande distinction. Il mourut dans ce pays, l'an 406 avant notre ère. Sa mort est racontée diversement : suivant les uns, il aurait été déchiré par des chiens furieux pendant qu'il se promenait dans un lieu solitaire; suivant d'autres, il aurait été mis en pièces par des femmes, tradition qui repose évidemment sur la haine qu'on lui attribuait pour le sexe en général, et sur l'inimitié qu'il aurait soulevée par ses traits satiriques contre les femmes. Dans le cours de sa glorieuse carrière, il avait composé soixante-quinze tragédies et ne remporta le prix que cinq fois, ce qui représente, en réalité, vingt ouvrages sous forme de tétralogies. De ces soixante-quinze tragédies, il ne nous en reste que dix-huit : *Hécube*, *Oreste*, les *Phéniciennes*, *Médée*, *Hippolyte*, *Alceste*, *Andromaque*, les *Suppliantes*, *Iphigénie en Aulide*, *Iphigénie en Tauride*, *Rhésus*, les *Troyennes*, les *Bacchantes*, les *Héraclides*, *Hélène*, *Ion*, *Hercule furieux*, *Electre*. Nous avons encore un drame satirique, le *Cyclope*, ainsi que quelques autres fragments retrouvés à diverses époques. Le génie poétique d'Euripide a été l'objet d'appréciations fort diverses, dans l'antiquité comme chez les modernes. Aristophane, dont la verve satirique s'inspirait surtout des regrets du passé, le couvre de ridicule dans plusieurs de ses comédies et le place bien au-dessous d'Eschyle et de Sophocle; mais ses critiques sont empreintes d'une exagération trop passionnée pour imposer la conviction. Aristote le nomme *le plus tragique des poëtes*, en lui reprochant, toutefois, la conduite irrégulière de son action dramatique. Quintilien le considère comme le premier tragique grec et en recommande l'étude aux orateurs. Quelques-uns ont tourné contre le poëte cette recommandation. Il est bien vrai que les longs discours qu'Euripide prête à ses personnages ne conviennent pas toujours à la scène et ressemblent à des déclamations de rhéteur; mais il ne faut pas oublier qu'Euripide s'adressait à un peuple passionné pour les luttes de la tribune; il faut se rappeler aussi que le poëte était en même temps philosophe et qu'il subordonnait souvent l'art pur à la pensée. Nul ne l'égalait, du moins, pour remuer l'âme humaine jusque dans ses profondeurs, pour peindre avec une énergique vérité toutes les nuances de la passion, et pour faire parler à ses personnages le langage qui convient à leur caractère, à leur sexe et à leur condition. L'harmonie, l'élégance et la facilité de son style en font un modèle incomparable et feront toujours oublier ses inégalités, l'ordonnance souvent défectueuse de ses plans et l'abondance de ses tirades philosophiques. Nous avons de nombreux témoignages de l'empire qu'exerçait sa poésie sur les âmes, malgré l'antipathie de ses concitoyens pour ses hardiesses de langage et de pensée. V. l'art. suivant.

Chez les modernes, Euripide a généralement obtenu la préférence sur ses deux grands rivaux; au moins l'on sait que Racine en faisait son poëte de prédilection et que l'école littéraire du XVIIe siècle partageait cette admiration. Voltaire, qui faisait volontiers du théâtre une tribune pour la propagation de ses idées, devait nécessairement aussi donner la préférence au poëte philosophe. Une réaction s'est accomplie de nos jours; A.-W. Schlegel, tout en rendant justice aux admirables qualités du tragique grec, a cherché à le rabaisser bien au-dessous d'Eschyle et de Sophocle; mais on sait sous l'empire de quelles préoccupations le célèbre critique allemand émettait ses opinions littéraires, et sa sévérité exagérée n'a trouvé que peu de partisans.

« ... Quand même Euripide aurait plus de défauts encore que la loupe des critiques n'en a découvert et que leur imagination n'en a inventé, dit M. Pierron, il n'en resterait pas moins au rang que lui a assigné l'admiration des siècles. C'est le peintre des passions humaines; c'est l'homme qui a pénétré le plus avant dans les abîmes de notre être. Ce n'est pas le héraut de la vertu, et il a songé à émouvoir et à dominer les âmes, bien plus peut-être qu'à les purifier et à les instruire. Nul n'a produit sur la scène, avec des traits plus vifs et plus poignants, les séductions du désir, les troubles des sens, l'anéantissement de la volonté, les ivresses de bonheur suivies du repentir et du désespoir, et, comme dit Longin, l'effrayante image de la raison abattue et détruite par le malheur. Ne le comparons point à Sophocle, encore moins à Eschyle; ne l'estimons qu'en lui-même. Eschyle ni Sophocle n'ont jamais retracé les douloureuses dévastations du cœur, qui sont le thème le plus ordinaire des compositions d'Euripide. Confessons qu'Euripide n'a ni l'enthousiasme profond d'Eschyle, ni la sereine majesté de Sophocle, et qu'il est inférieur à tous deux par les plus nobles côtés de l'art; mais revendiquons pour lui l'honneur d'avoir montré l'homme à lui-même et d'avoir excellé à peindre des tableaux merveilleux de vérité et de pathétique, dans une manière que personne avant lui n'avait soupçonnée, dont nul après lui, chez les anciens, n'a retrouvé le succès. Aristote, qui lui adresse tant de reproches plus ou moins fondés, n'a pourtant pas essayé de nier la puissance de son génie; il n'hésite pas à proclamer Euripide le plus tragique des poëtes. C'est là le jugement le plus exact et le plus sensé qu'on ait jamais porté sur Euripide... Le style d'Euripide se recommande à notre admiration par quelques-unes des plus rares qualités qu'on puisse désirer chez un écrivain. Elégant, clair, harmonieux, toujours coulant et flexible, ce style se prête à tous les besoins de la pensée; il en saisit et en illumine, pour ainsi dire, les plus fugitives nuances. » Plusieurs de nos chefs-d'œuvre tragiques ont été imités d'Euripide, mais avec des modifications essentielles, nécessitées par les convenances de notre scène et le goût littéraire de l'époque. Il suffira de citer la *Médée* de Corneille, l'*Andromaque*, la *Phèdre* et l'*Iphigénie en Aulide* de Racine, ainsi que l'*Oreste* et l'*Electre* de Voltaire. On a du poëte grec un grand nombre d'éditions, dont les plus estimées sont celles de Matthiæ (Leipzig, 1813-1837), de Boissonade (1825), et de Bothe (1825-1826). La meilleure traduction française est celle de M. Artaud (1842).

— Bibliogr. Ouvrages à consulter : *Vitæ Euripidis duæ*, gr. edidit A. Westermann, dans le Βιογράφοι (Brunswick, 1845, in-8°); C.-D. Beck, *Specimen observ. crit. in Euripidis fabulam, quæ inscribitur* Hippolytus (Leipzig, 1775, in-4°); C.-F. Ammon, *Disputatio de Euripidis* Hecuba, *subjunctis observ. in ejusdem tragici* Andromacham (Erlangen, 1788, in-4°); F.-W.-E. Rost, *Observationes in Euripidis* Hippolytum (1805), Medeam (1806), Alcestim *et* Hecubam (1807), Oresten (1807), dans ses *Analectorum crit. in varios script. gr. locos fasc. II, III, IV, V* (Leipzig, 1805-1806-1807); A.-W. Schlegel, *Comparaison entre la* Phèdre *de Racine et celle d'Euripide* (Paris, 1807, gr. in-8°); F. Bouterweck, *De philosophia Euripidea*, dans les *Commentationes societ. reg. scientiarum Gottingensis* (tome IV, 1816-1818); F.-J.-H. Reuter, *Dissertatio de Æschylo, Sophocle et Euripide, poetis tragicis, quatenus inter se diversi suam quisque ætatem effinxerint* (Augsbourg, 1831, in-4°); H. Bartsch, *De Euripide* Iphigeniæ Aulidensis *auctore* (Vralislaw, 1837, in-8°); H. Zindorfer, *De chronologia fabularum Euripidearum disputatio* (Marbourg, 1839, in-8°; mém. cour. par l'université de Marbourg); *Lexicon Euripideum*, confecerunt Constantinus et Bernhardus Matthiæ Augusti filii (Leipzig, 1841, in-8°); C. Hasse, *Euripidis, poetæ tragici, philosophia, etc.* (Magdebourg, 1843, in-4°); G. Stallbaum, *Commentatio de persona Euripidis in* Ranis *Aristophanis* (Leipzig, 1843, in-4°); J.-A. Hartung, *Euripides restitutus, sive scriptorum Euripidis ingeniique censura* (Hambourg, 1843-1844, 2 vol. in-8°), etc., etc.

EURIPIDOMANIE s. f. (eu-ri-pi-do-ma-nî — gr. *euripidomania*, même sens). Littér. Passion outrée pour les œuvres et le genre d'Euripide. ‖ Mot créé par Lucien.

— **Encycl.** Lucien plaisante sur ce mot dans plusieurs passages. Il accuse d'*euripidomanie* et le philosophe Ménippe, et Jupiter, le maître des dieux, et lui-même Lucien tout le premier. On lit au commencement de son traité sur la *Manière d'écrire l'histoire* : « Sous le règne de Lysimaque, dit-on, les habitants d'Abdère éprouvèrent une singulière maladie; ses premiers symptômes se manifestaient par une fièvre dont personne ne fut exempt..., et tant qu'elle durait, une manie assez ridicule affectait l'esprit des malades; ils faisaient continuellement des gestes tragiques, déclamaient à grands cris des vers ïambiques, chantaient tout seuls l'*Andromède* d'Euripide et récitaient en cadence la tirade de Persée. La ville était pleine de ces comédiens, pâles, affaiblis par la maladie, qui s'écriaient d'un ton tragique :

Amour, cruel tyran des hommes et des dieux!

Cette folie dura jusqu'à l'hiver, et le froid violent mit fin à leur extravagance; elle avait été causée, je crois, par Archélaüs, comédien fort estimé, qui, au milieu de l'été, dans la plus forte chaleur, avait représenté à Abdère la tragédie d'*Andromède*; de sorte que la plupart des spectateurs avaient pris la fièvre en sortant du théâtre. Le lendemain, à leur réveil, l'imagination encore empreinte du rôle de Persée, et la mémoire agréablement remplie de celui d'Andromède, ils croyaient encore assister à la tragédie. » Plusieurs anecdotes peuvent prouver la passion non-seulement des Abdéritains, mais de tous les Grecs, pour les vers d'Euripide. Les soldats de l'armée de Nicias qui avaient été faits prisonniers furent enfermés dans les carrières ou vendus comme esclaves. Mais beaucoup d'entre eux durent aux vers d'Euripide leur liberté et leur vie. « Il paraît, dit Plutarque dans la *Vie de Nicias*, qu'entre tous les Grecs du dehors il n'en était pas qui eussent pour les poésies d'Euripide autant de passion que ceux de Sicile. Chaque fois que les voyageurs leur en apportaient des fragments et leur en faisaient goûter quelques essais, ils les apprenaient par cœur et se les transmettaient les uns aux autres avec amour. Aussi dit-on qu'alors beaucoup de ceux qui revinrent sains et saufs allèrent, en rentrant dans leur patrie, saluer Euripide avec reconnaissance et lui raconter, les uns, qu'ils avaient été affranchis pour avoir appris à leurs maîtres ce qu'ils savaient de ses poëmes; les autres, qu'errant après le combat ils avaient reçu à boire et à manger pour avoir chanté ses vers. » Plutarque raconte encore qu'un vaisseau de Caunus, en Carie, poursuivi par des corsaires, et à qui l'on avait d'abord refusé l'entrée d'un port en Sicile, y fut admis après qu'on eut appris que ceux qui le montaient savaient quelques morceaux d'Euripide. Après la prise d'Athènes par Lysandre, il fut question parmi les vainqueurs de détruire la ville et de réduire tous les habitants en esclavage. « L'assemblée, dit Plutarque, fut suivie d'un festin où se trouvaient les principaux chefs et où un Phocéen chanta les premiers vers de l'*Electre* d'Euripide. Tous les convives furent attendris, et ils virent quel sacrilége ils commettraient en détruisant une ville si célèbre et qui avait produit de si grands hommes. » On ne trouverait pas dans l'histoire littéraire un second exemple d'une pareille victoire remportée par la poésie sur la colère et les passions.

EURITE s. f. (eu-ri-te — du gr. *eurein*, trouver). Minér. Variété de porphyre feldspathique amorphe.

— **Encycl.** Les *eurites* sont des espèces de porphyres comprenant des variétés compactes, qui sont composées de pâtes feldspathiques impures et sans cristaux; leur nature feldspathique est indiquée par les cassures esquilleuses et conchoïdales qu'elles présentent. Ces pâtes compactes et tenaces ne sont pas toujours d'une parfaite homogénéité, et l'on y remarque souvent une tendance d'agglomé-